

3P PROFIL DIVISION TUBE
Société par actions simplifiée au capital de 264 000 euros
Siège social : 13 Rue de la Grand-Croix, 43600 LES VILLETES,
833 538 507 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 83 264 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **83 264 euros**

Affecté en totalité au compte « Autres réserves »
Qui s'élève ainsi à la somme de 459 059 euros

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Pour la société 3 P PROFIL
Monsieur Bertrand PEZELIER
Associée Unique & Présidente

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Bertrand
PEZELIER (+33670935406)
Date : 30/06/2026 17:46:51
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 990165

Désignation de l'entreprise : SASU 3P PROFIL division Tube		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 13 Rue de la Grand Croix 43600 LES VILLETES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 83353850700017			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2025		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	
		2 146 334	685 285	
		1 461 049		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SASU 3P PROFIL division Tube		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 264 000)			DA	264 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	26 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	375 795	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	83 264	
	Subventions d'investissement			DJ	57 470	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	806 929	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	244 254	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	10 677	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	278 225	
	Dettes fiscales et sociales			DY	85 894	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	35 070	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	654 120		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 461 049		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	487 959
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3P PROFIL division Tube						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	2 129 768	FE	53 702	FF	2 183 471
		services *	FG	38 699	FH	970	FI	39 669
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 168 467	FK	54 672	FL	2 223 139
	Production stockée *						FM	-87 400
	Production immobilisée *						FN	19 758
	Subventions d'exploitation						FO	108 531
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	825
	Autres Produits (1) (11)						FQ	976
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 265 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	611 018
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-9 649
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	796 672
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	38 207
	Salaires et traitements *						FY	471 690
	Charges sociales (10)						FZ	120 302
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	120 804
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 190	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	2 560
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 152 793
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	113 037	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 054
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	641
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	5 695
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 924
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	3 924
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 771	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	114 808	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 3P PROFIL division Tube		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	9 857	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 857	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-9 857	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	21 687	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 271 525	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 188 261	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	83 264	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières		IY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	900
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	Obligatoires	A9
	dont cotisations facultatives Madelin		A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dotation amortissement exceptionnel				9 857		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 461 049,32 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 83 264,05 Euros.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2015-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthode

Première application du règlement ANC n° 2022-06.

Les modifications apportées par le règlement portent sur les points suivants :

- Les opérations comptabilisées en résultat exceptionnel sont les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Suppression de la technique du transfert de charges.

Les impacts sur la présentation du compte de résultat et du bilan sont les suivants :

<i>Situation</i>	<i>Réglementation ou pratique antérieure</i>	<i>Règlement ANC n° 2022-06</i>
Cession d'une immobilisation	Résultat exceptionnel : 675 / 775	Résultat d'exploitation : 657/757
Pénalités et amendes	Résultat exceptionnel : 6712	Résultat d'exploitation : 6582
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat	Résultat exceptionnel : 777	Résultat d'exploitation : 747
Charges non inscrites directement dans le compte adéquat	Crédit du transfert de charges en débitant le compte de charge approprié	Crédit du compte de charge utilisé initialement en débitant le compte de charge approprié
Refacturations diverses	Crédit du compte 708 ou 791	Crédit du compte 708
Remboursements reçus directement en compensation de charges de personnel	Crédit du compte 791	Crédit du compte 649
Indemnités d'assurance	Crédit du compte 791 ou 775	Crédit du compte 7587 ou 757
Avantages en nature	Crédit du compte 791	Crédit du compte 6419
Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours avances acomptes
Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles en cours avances acomptes
Charges constatées d'avance	Charges constatées d'avance	Créances

Lors de sa première application, le règlement 2022-06 indique que par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont à présenter dans la colonne « exercice N-1 » dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Le changement de méthode ne nécessite pas l'établissement de comptes proforma de l'exercice N-1.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages		1 à 7
Matériels de bureau et info		1 à 6
Mobilier		1 à 10

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBS INCORPORELLES ET FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

FONDS COMMERCIAL				
	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds AJS	10 000,00			10 000,00
TOTAL	10 000,00			10 000,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	15 275,00		
TOTAL	15 275,00		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	611 909,32		276 735,51
Matériel de bureau, informatique & mobilier	9 554,18		6 207,65
Immobilisations corporelles en cours	239 046,15		31 633,92
TOTAL	860 509,65		314 577,08
TOTAL GENERAL	875 784,65		314 577,08

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			15 275,00	
TOTAL			15 275,00	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		30 486,00	858 158,83	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			15 761,83	
Immobilisations corporelles en cours	227 496,15		43 183,92	
TOTAL	227 496,15	30 486,00	917 104,58	
TOTAL GENERAL	227 496,15	30 486,00	932 379,58	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	1 à 3	Linéaire	2 899,50	1 713,36		4 612,86
TOTAL			2 899,50	1 713,36		4 612,86
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels	1 à 7	Linéaire	480 219,64	127 143,09	30 486,00	576 876,73
Matériel de bureau, informatique	1 à 10	Linéaire	7 340,22	1 804,16		9 144,38
TOTAL			487 559,86	128 947,25	30 486,00	586 021,11
TOTAL GENERAL			490 459,36	130 660,61	30 486,00	590 633,97

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE				
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant				
Autres créances clients		598 463,76	598 463,76	
Taxe sur la valeur ajoutée		15 936,80	15 936,80	
Groupe et associés (2)		115 369,73	115 369,73	
Charges constatées d'avance		10 706,00	10 706,00	
TOTAL		740 476,29	740 476,29	

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	264 000,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	264 000,00	1,00

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	94 286,20	1 189,50	825,00	94 650,70
TOTAL	94 286,20	1 189,50	825,00	94 650,70
TOTAL GÉNÉRAL	94 286,20	1 189,50	825,00	94 650,70
Dont dotations & reprises d'exploitation		1 189,50	825,00	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	244 253,65	88 769,50	155 484,15	
Fournisseurs et comptes rattachés	278 225,37	278 225,37		
Personnel et comptes rattachés	27 664,31	27 664,31		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 403,67	31 403,67		
Impôts sur les bénéfices	13 315,00	13 315,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 560,00	12 560,00		
Autres impôts et taxes assimilées	951,04	951,04		
Autres dettes	35 069,72	35 069,72		
TOTAL	643 442,76	487 958,61	155 484,15	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	106 174,82			

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DONNÉS

- subrogation privilège du vendeur de fonds en rang 1 : 88 662 €
- nantissement fonds de commerce : 90 000 €

ENGAGEMENTS REÇUS

- garantie BPI : 178 662 €

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charge	Produit
Dotation amortissement exceptionnel	9 857,00	
TOTAL	9 857,00	

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS

Effectif moyen : 15